

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 47 (1950)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Rapport sur l'activité de la société romande d'apiculture, en 1949 [1]  
**Autor:** Gapany, L.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1067336>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Rapport sur l'activité de la Société romande d'apiculture, en 1949

La vie d'une société est un peu comme la vie d'un homme. Elle est faite d'ombre et de lumière, de peines et de joies. Cette constatation, notre Association romande d'apiculture l'a faite tout au long de l'année 1949 qui lui a réservé plus d'ombre que de lumière, plus de peines que de joies.

N'est-ce pas déjà tout au début de l'année 1949 que nous apprenions avec une grande stupéfaction que celui qui avait géré les biens de la Romande pendant de nombreuses années avait abusé de la confiance dont il était l'objet et causé un grave préjudice à nos finances ?

En face d'une si lamentable affaire, il fallait agir au plus vite. Aussi, votre comité a-t-il chargé notre expert-comptable, M. Duruz, de voir en détail les comptes de la Romande pendant les dix dernières années aux fins d'en découvrir les irrégularités. Nous le remercions très sincèrement d'avoir bien voulu accepter une mission aussi ardue que délicate.

Après plusieurs semaines de travail, M. Duruz a été à même de présenter un rapport détaillé sur les malversations de l'ex-caissier de la Romande. Nous avons jugé à propos de communiquer un résumé de ce rapport aux présidents des sections que nous avons ensuite convoqués à une assemblée qui s'est tenue à Lausanne le 6 août. M. Duruz a donné aux présidents les renseignements utiles sur cette triste affaire.

Après de longues et pénibles discussions, il a été décidé de laisser au comité et à M. Duruz le soin de liquider l'affaire au mieux des intérêts de la Romande. C'est ce qui a été fait comme vous l'avez appris par un communiqué paru dans notre journal de février dont la conclusion était la suivante : « En conséquence, nous invitons les présidents de sections et tous les membres à ne plus en faire état, l'arrangement intervenu mettant un point final à toute cette affaire. »

Je souhaite qu'il en soit ainsi ! Il sera cependant nécessaire qu'une mise au point se fasse aujourd'hui, en fin de séance, à moins que les deux sections qui mettent en cause les anciens membres du comité ne renoncent à leurs propositions.

J'ai hâte de saluer ici la présence de ceux que nous avons invités afin de leur rendre publiquement un sincère témoignage de vive reconnaissance. Chers apiculteurs *vétérans*, soyez les bienvenus ! Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation. Je regrette que quelques-uns aient été retenus chez eux pour des raisons de santé. Je ne vous en dis pas plus long, car un de mes collègues du comité est chargé de vous adresser la parole au banquet en vous remettant un petit souvenir et en proclamant vos noms qui paraîtront d'ailleurs dans notre journal.

*Vétérans 1950 (gobelets)*

Baechler Joseph, Belfaux  
Ballif Adrien, Curtilles  
Barraud Emile, Oppens  
Beytrison, curé, Mase  
Bochatay Paul, Vernayaz  
Bochud Henri, Bossonens  
Brahier Paul, La Joux J.B.  
Cart Auguste, Lussery  
Clément Arthur, Ependes Frg  
Cornaz Louis, Concise  
Curchod William, Dommartin  
Curtet Françoise, Collonge-Bellerive  
Deley Louis, Salvan  
Fawer Jules, Ferlens  
Fleury Charles, Bâle  
Fleury Léon, Vendlincourt  
Freiburghaus Rodolph, Saicourt  
Gard Maurice, Verségère  
Geisbuhler Jules, Souboz  
Gentil Pierre, Fleurier  
Maret Joseph, Evionnaz  
Maret Louis, Le Sappey s. Bagne  
Mauron Jacques, La Neirigue  
Meystre Jean, Eison s. St-Martin

Monnet Eugène, Brent s. Montreux  
Oreiller Oscar, Villette s. Bagne  
Pachoud Amédée, Tatroz  
Praz Joseph, Baar-Nendaz  
Härle Antoine, Martigny-Bourg  
Henchoz Albert, Plancemont  
Henchoz Adrien, Couvet  
Horner Calixte, Chésalles  
Ramseyer Mme A. veuve, Couvet  
Ryff Matthieu, Roches  
Vermot Paul, Le Cerneux-Péquignot  
Wieser Joseph, Boécourt

*Vétérans (assiettes)*

Auberson Constant, St-Cergues  
Carrard Louis, Echallens  
Fontannaz Lucien, Lutry  
Grangier Alphonse, Attalens  
Mérimat Albert, Ollon  
de Preux Adèle, Venthone  
Rebetez Joseph, Bassecourt  
Rey Auguste, Massonnens  
Rey Xavier, Muraz  
Walther Joseph, Delémont

Et maintenant, Messieurs les délégués, ayons une pensée pieuse pour ceux que la mort a ravis à notre affection dans le courant de l'année écoulée. Vous avez rappelé, dans un bref article nécrologique, les mérites de ces chers disparus. Je m'en voudrais cependant de ne pas relever très brièvement les noms de ceux d'entre eux qui ont particulièrement bien mérité de la Romande :

*M. Ch. E. Perret*, le très compétent et si sympathique inspecteur cantonal des ruchers et membre dévoué du comité de la section des « Montagnes neuchâteloises ». — *M. le Dr Sardi*, l'actif président de l'Association des apiculteurs tessinois qui a accueilli si gentiment, il y a deux ans, les membres du Comité de la Romande. — *M. Eug. Maire*, collaborateur jusqu'au dernier jour au sein du Comité de la section des « Montagnes neuchâteloises ». — *M. G. Béguin*, pendant plus d'un quart de siècle, a assuré avec distinction la présidence de la « Côte neuchâteloise ». Nous étions habitués à le voir à toutes nos assemblées et fêtes de la Romande, où il parlait avec beaucoup d'à-propos et de tact. — *M. Aimé Courvoisier* fut durant de longues années un membre très dévoué du Comité de la section de Nyon et secrétaire de la Fédération vaudoise. Son activité se manifesta surtout dans les fonctions d'inspecteur des ruchers et de membre du jury des concours de ruchers.

Nous réitérons nos sincères condoléances aux membres des familles et des sections douloureusement éprouvées. Messieurs, je vous prie de vous lever pour adresser un dernier hommage à ces chers disparus.

(*A suivre.*)